



Faire venir ma mère en france

Par **34youyou34**, le **20/04/2015 à 18:38**

bonjour a tous , je vient vers vous pour avoir des renseignement pour faire venir ma mère en France .rnrn je vous explique un petit peut la situation , pour mieux comprendre le cas et mieux me renseigner .rnrn voila je vis en France depuis 2002 , j ai un titre de séjours valable 10 ans , ma mère vis au Maroc .rnrn je suis fils unique et mon père et décédé (ils était déjà divorcer avant qu il ne décède) , ma mère vis seul au Maroc et j aimerai a tout prix la faire venir en France car je ne supporte plus le faites qu'on soit séparer , de plus elle vis seul et n à pèrsonne pour qu elle puisse subvenir a ses besoin de vie quotidienne .rnrn je sais que sa ne se fait pas comme sa non plus quelle est le meilleur moyen de la faire venir rapidement .rnrn au niveau ressource j avait un emploi en CDI que j ai perdue malheureusement dernièrement en octobre 2014 , je suis donc au chômage (a la recherche d un emploi) .rnrnet en faites j ai un souffle au cœur , et dernièrement j ai appris par un médecin du travail que j ai consulter y a très longtemps (des mon arriver en France) que je ne pourrai plus travailler il ma remis un papier qu'il atteste .rnrnrn SVP seul les personne qui s y connaisse vraiment ou qui sont sur d eux me réponde en attendant vos réponse je vous remercie d avance .

Par **34youyou34**, le **21/04/2015 à 16:35**

merci pour vos réponse c cool

Par **moisse**, le **21/04/2015 à 17:02**

Bonsoir,rnImpatient hein ??rnQuand on est impatient, on sort son carnet de chèque et on paie

un spécialiste.
[citation]que je ne pourrai plus travailler il ma remis un papier qu'il atteste .
[/citation]nce document n'existe tout simplement pas.
Le médecin du travail délivrera un avis d'aptitude ou d'inaptitude à un poste considéré dans une entreprise considérée.
La preuve est que vous avez continué à travailler et que vous êtes au chômage, donc apte à reprendre un emploi.
Pour ce qui concerne votre mère, elle peut s renseigner auprès du consulat le plus proche en vue d'obtenir un visa pour rapprochement familial.

Par **34youyou34**, le **21/04/2015 à 17:06**

merci moisse